



Traité Ketouvat

Michna 8 - Chapitre 4

לא כתב לה, אם תשתבאי אפרקנה ואותבנה לי לאנתו,
ובכהנת, אהדרנה למדינתה, תיב, שהוא תנאי בית דין:

Bien que le mari ne se soit pas engagé par écrit à délivrer sa femme si elle était faite prisonnière, et à la reprendre ensuite pour femme, ou s'il s'agit d'une fille de Cohen à la ramener dans sa province, il y est contraint ; parce que c'est une condition juridique.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions